



RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2019

Le PETR - UCCSA

Annexe 1 Périmètre du territoire depuis le 1^{er} janvier 2017



Depuis le 1^{er} janvier 2017, le PETR - UCCSA compte 2 EPCI :

- Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry
- Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne,

En 2019, 108 communes sont présentes sur le territoire du PETR-UCCSA pour 71 421 habitants (RGP 2016).

1. Le fonctionnement du PETR-UCCSA

1.1 Les organes délibérants / politiques

Les EPCI sont représentés au sein de deux instances qui disposent chacune de rôles précis :

- Le Comité Syndical (80 délégués qui ont été désignés au sein des structures délibérantes des EPCI) : il désigne le Président et les membres du bureau ; il débat et délibère sur les projets et l'avenir du territoire ; il vote le budget.
- Le Bureau Syndical (25 membres) : il met en application les orientations débattues en Comité Syndical et engage les actions ; il gère les affaires courantes de la structure.

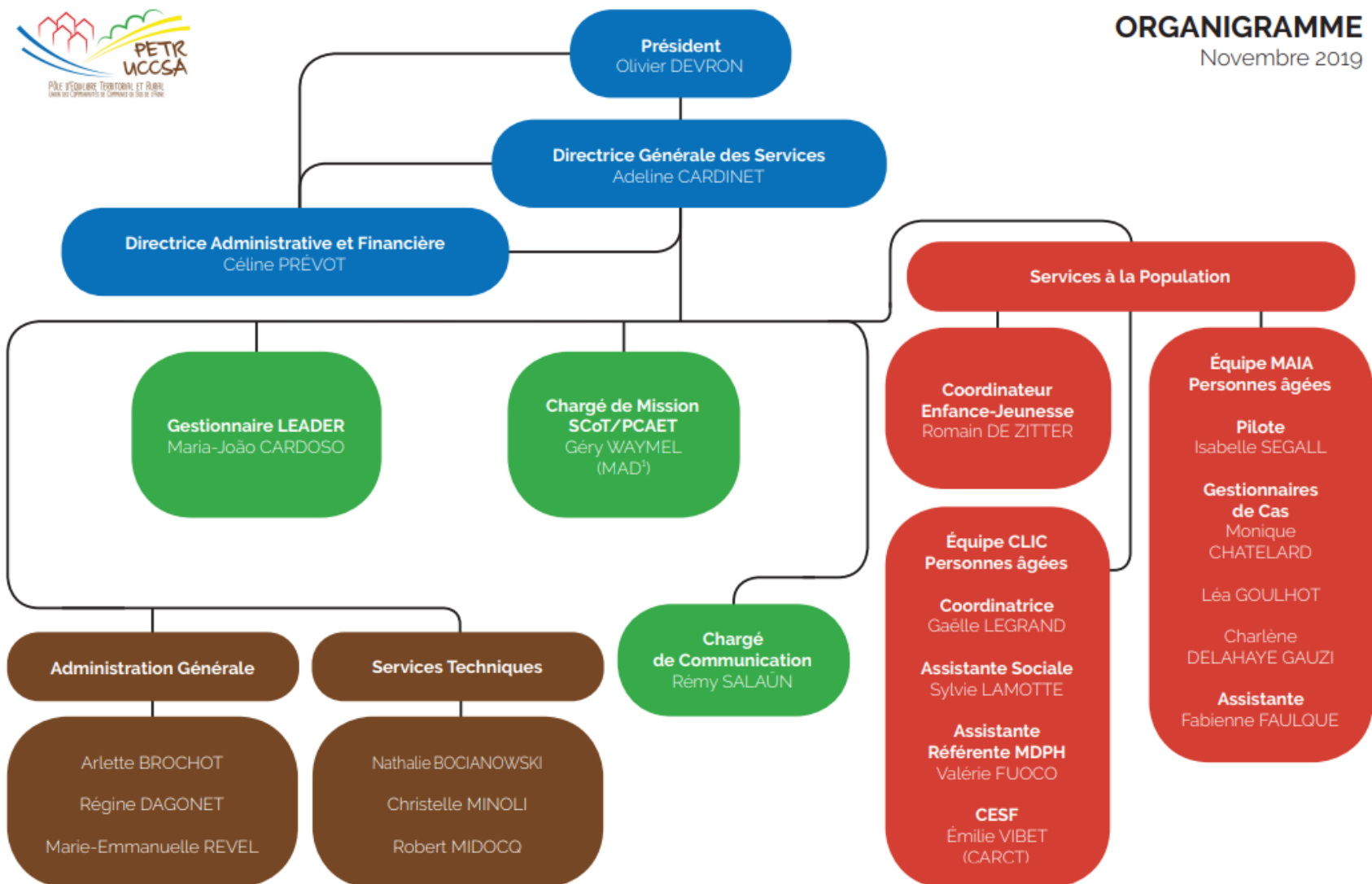
Un Président et neuf Vice-présidents sont élus pour suivre les actions mises en œuvre :

Le PETR-UCCSA est présidé par **Olivier DEVRON**, et organisé autour de commissions spécifiques (élections 16 février 2017) :

- Administration générale, finances et gestion des locaux, présidée par **Hervé LEDUC**,
- Contrat de ruralité et LEADER : suivi des dispositifs, présidée par **Olivier CASSIDE**,
- Aménagement du territoire (SCoT, TVB, infrastructures et mobilités), perspectives institutionnelles (réflexions et relations PRADET, le pôle métropolitain Reims ...) et le développement économique, présidée par **Jean-Marie TURPIN**,
- Circuit court, agriculture et viticulture, présidée par **Madeleine GABRIEL**,
- Environnement (PCET, TEPCV, air climat énergie, déchets, eau ...), présidée par **Antoine VIET**,
- Service à la population : Enfance Jeunesse, présidée par Marie Christine **RIBOULOT**
- Service à la population : CLIC, MAIA et MDPH, présidée par **Georges FOURRE**,
- Tourisme, culture et patrimoine, présidée par **Bruno LAHOUATI**,
- Communication, informations, manifestations et relations présidée par **André SIMON**.

1.2 Les services

Le PETR œuvre pour le développement durable du territoire, dans les domaines : économique, social et environnemental. Une équipe de techniciens contribue à la réalisation des projets du territoire, par la concertation et la coordination, du pilotage de projets à la réalisation d'études ou d'expertises.



AMENAGEMENT DURABLE

- **Accompagnement des collectivités**

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été approuvé le 18 juin 2015, il est rendu exécutoire depuis le 31 août 2015. Afin de faciliter la mise en compatibilité avec le SCoT, le PETR accompagne les collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.

En 2019, plusieurs avis sur les PLU ont été rendus (Fossoy, Couprou, projet de Viels Maisons, Essises ...)

- **Participation à l'avis du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)**

A la faveur de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), un nouveau projet de territoire régional, construit avec les territoires, va émerger avec l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

En 2018, la Région a sollicité les établissements en charge de SCoT pour formuler des propositions relatives aux règles générales du projet du SRADDET. Ainsi, le PETR - UCCSA a mobilisé ses EPCI et ses élus afin d'échanger et de suivre ces ambitions.

A la suite, le comité syndical du PETR – UCCSA a voté le 27 juin 2019 un avis favorable assortis de réserves et de recommandations sur le projet du SRADDET. Il a été transmis au Conseil régional des Hauts de France.

Par ailleurs, le PETR – UCCSA a accueilli l'enquête publique SRADDET dans ses locaux.

- **Rev 3 Région Hauts de France**

Fort des actions collectives mises en œuvre, le Sud de l'Aisne fait désormais partie du « réseau des territoires démonstrateurs rev3 » de la Région Hauts-de-France. Il participe ainsi à cette dynamique collective qui vise à transformer les Hauts-de-France, pour en faire l'une des régions européennes les plus avancées en matière de transition énergétique et de technologies numériques. Des temps de sensibilisation (photovoltaïque) et de valorisation du territoire, des projets et des acteurs ont été réalisés pour renforcer les dynamiques locales mises en place.



LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Ce projet territorial de développement vise d'une part, à définir une vision partagée et durable du territoire et d'autre part, à élaborer une stratégie et un plan d'actions qui auront pour objectifs de réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air, à réduire les consommations d'énergie et à développer des énergies renouvelables.

Les modalités de concertation complémentaires et la déclaration d'intention ont été approuvés lors du comité syndical du 27 juin 2019.

Le projet de diagnostic énergétique du sud de l'Aisne a été présenté le 19 décembre 2019. Il est consultable sur le site du PETR – UCCSA.

Un partenariat a été renforcé avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Sud de l'Aisne qui a accompagné le territoire dans cette démarche.

En complément de l'élaboration du PCAET, un Contrat d'Objectif Territorial énergie-climat (ADEME/Région) a été signé par le PETR – UCCSA.

Il a permis de réaliser l'étude « Mobilité des habitants et des marchandises » avec AEC expertise et conseil (validée en décembre 2018), l'étude « Potentiel de développement des énergies renouvelables » (clôturée en 2019), les actions de sensibilisation type familles à énergies positives sont organisées et les actions en lien avec les thématiques comme le projet Alimentaire de Territoire à l'échelle du sud de l'Aisne font l'objet d'une attention et d'une participation particulière) se sont poursuivies.

Un bilan a été réalisé sur l'ensemble des actions déployées sur 2015-2019.



	Objectifs COTEC	Résultats	Impacts / Suites
Politique Transition énergétique et écologique	Nombre de collectivités se lançant dans Cit'ergie	Pré-diagnostic réalisés sur les 2 EPCI.	La dynamique engendrée par la démarche Cit'ergie a été bien accueillie par les EPCI qui reconnaissent via ce dispositif un moyen de mobiliser les services – en mode projet - autour des questions environnementales et énergétiques. Néanmoins, pour pouvoir se lancer effectivement dans la démarche, la CARCT doit identifier le référent Citergie.
EnR	Identification de projets d'EnR qui permettent d'atteindre 20% de la consommation finale en 2018	Etude réalisée Conso. : 2300 GWh Prod. EnR : 323 GWh/an, soit 14% de la conso. Identification de 20,2% de projets	Focus sur le projet de centrale solaire (92 768 m2) dans le cadre d'une reconversion de friches sur plateforme de stockage issu de la construction de la ligne LGV Est (intégré dans le PLU de la commune de Lucy) en lien avec la SEM Energie HdF. Volonté d'intégrer dans le projet du financement citoyen, de l'autoconsommation, de la production d'hydrogène et du co-pâturage. Accompagnement prévu par la mission rev3. A la suite de l'EPE, un dépôt d'un dossier de COT EnR envisagé par l'ALEC pour permettre l'émergence de projets et l'accompagnement des porteurs dans leur démarche.

	Objectifs COTEC	Résultats	Impacts / Suites
Adaptation	Etude de vulnérabilité	Etude réalisée	<p>Le PETR a bénéficié d'un accompagnement par le cabinet Auxilia.</p> <p>L'intérêt porté au sujet de l'adaptation, et plus généralement l'état des lieux établi sur les vulnérabilités au changement climatique ont permis au PETR puis à l'ALEC d'intégrer les travaux du GT adaptation animé par le CERDD.</p> <p>Suites : approfondir le volet adaptation dans le cadre du PCAET et partager la connaissance produite</p>
Mobilité	Lancement d'une étude de mobilité	Etude réalisée	L'étude a permis de révéler un potentiel d'actions à déployer pour décarboner la mobilité sur le territoire. Le rendu de l'étude a été validé par les élus du PETR. Les conditions nécessaires à la mise en œuvre du plan d'actions ont besoin d'être déterminées afin de l'animer et d'élargir certaines actions à l'ensemble du territoire.
Energie	60 familles recrutées au FAEP	54 familles recrutées	Au-delà de la sensibilisation des particuliers, le projet a permis d'associer une autre dimension sur la recherche des changements de comportement via le projet PRAIRIE sur la conduite du changement menée avec le laboratoire de Psychologie Sociale de l'UPJV (A. Parent). Objectifs du projet : chercher les effets de contagion comportementale entre différentes thématiques. Ex: avec un FAEP (énergie), crée-t-on un terrain favorable pour trier les déchets dans les familles?
Communication / mobilisation Economie circulaire	12 formations énergie-climat 15 actions de communication climat 5 actions de sensibilisation	Objectifs réalisés. Actions très diverses 13 actions de formation énergie climat 23 actions « communication climat » 7 actions spécifiques « économie circulaire »	De multiples acteurs ont été impliqués pour mener les actions : formation éco-gestes, rencontres sur la méthanisation, formations des pros bâtiment, sensibilisation du personnel des mairies aux actions de la PTRE, rencontre sur le potentiel hydroélectrique de la Marne, projet de projet alimentaire territorial en lien avec le CERDD et Terre de Liens, ...
Innovation	Création d'une ALEC	ALEC, 1ère agence en Hauts-de-France créée le 21/12/2017 38ème ALEC de France	<p>La création de l'ALEC du Sud de l'Aisne permet au territoire de bénéficier d'un réel outil d'ingénierie mutualisé au service des collectivités. Aujourd'hui l'ALEC a 2,6 ETP : Laetitia Morel - directrice, Eric Chauvet - responsable mission Habitat (dont PTRE), et Tamara Djordjevic - chargée de missions énergie-climat en alternance.</p> <p>Le bilan du Picardie Pass Rénovation fait état de 6000 personnes qui ont contacté le PPR sur l'ensemble de la Picardie mais très peu de rénovations engagées (12 logements) sur le Sud de l'Aisne.</p> <p>Les partenaires de l'ALEC expriment leur contentement d'avoir pu créer cette structure qui permet de stimuler la rénovation et souhaite développer de réels partenariats solides dans le temps.</p> <p>Le positionnement ALEC est intéressant car elle est porte d'entrée pour l'ensemble des dispositifs présents.</p>

ENFANCE-JEUNESSE

Le PETR porte le **Contrat Enfance-Jeunesse 2016-2019** cosigné avec la CAF, la MSA et les collectivités compétentes. Un soutien technique est apporté aux collectivités et aux associations qui souhaitent créer ou développer l'accueil des enfants et des jeunes sur le territoire.

L'évaluation des actions situées sur le territoire, le soutien aux structures concernant le développement (déclaration d'accueil Garderie en Périscolaire) ont été déployés durant toute l'année.

Par ailleurs, le PETR favorise la qualification et la montée en compétences des professionnels de la petite enfance et de la jeunesse en proposant plusieurs formations de proximité.

BAFA base : 35 inscrits (24 agents +11 individuels) approfondissement 26 inscrits (20 agents de collectivités + 6 individuels)

BAFD base : 6 inscrits (2 agents + 4 individuels)

Des projets à destination des adolescents sont aussi menés : Le territoire du PETR - UCCSA a été retenu en juin 2017 dans le cadre du « **Dialogue Structuré Régional Jeunesse** » comme espace local. Le but de cette démarche est, en partenariat avec le CRAJEP Picardie, de permettre aux jeunes, de 13 à 30 ans, de construire et partager leur opinion sur leur lieu de vie et leur région. A travers divers temps d'échanges, à différentes échelles, les jeunes sont amenés à s'interroger sur les politiques publiques qui les entourent et à construire des initiatives locales sur des thématiques qui les touchent.

Indépendamment de ce projet, le CRAJEP a créé une plateforme internet « **Ready to Move** » pour favoriser la mobilité européenne des jeunes. Afin de la faire vivre et de relayer les informations, le PETR a été retenu comme espace référent pour le sud de l'Aisne et le Soissonnais. Le but de cette plateforme est également d'aider les structures à porter des dossiers Erasmus pour favoriser les échanges de jeunes, les voyages extra-scolaires à l'étranger, et promouvoir les services volontaires européens ...

En 2019, le PETR- UCCSA a poursuivi :

- o L'appropriation des éléments fournis par la plateforme Ready to move
- o L'animation, mobilisation des partenaires
- o La participation aux réseaux mis en œuvre



PERSONNES AGEES

1) le CLIC du Sud de l'Aisne (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

C'est un service gratuit destiné aux personnes de plus de 60 ans pour favoriser leur maintien à domicile dans de bonnes conditions. L'équipe informe, conseille et accompagne les personnes âgées et leur famille afin d'améliorer leur quotidien en trouvant des solutions adaptées à leur situation.

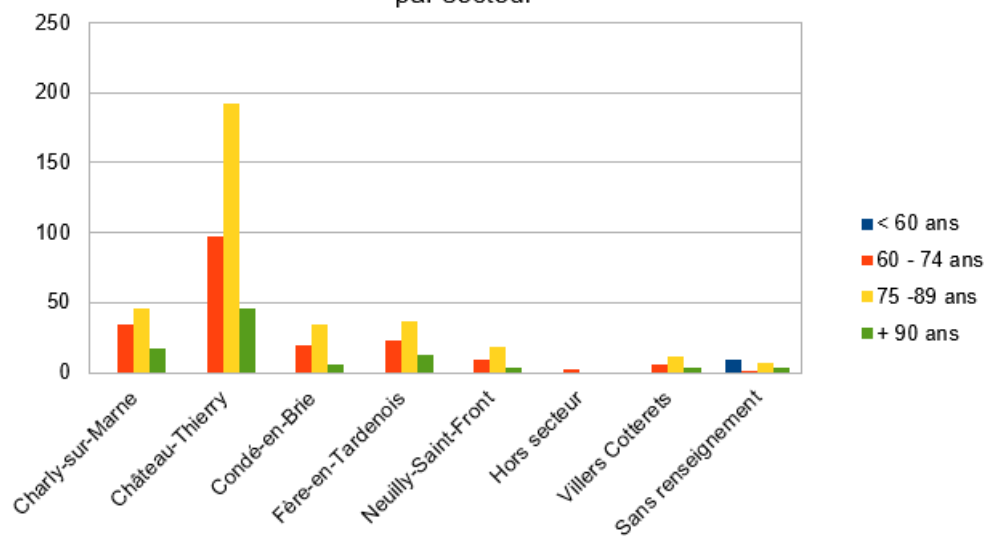
Nombre total de personnes aidées par le CLIC dans l'année							
Secteur	< 60 ans	60 - 74 ans	75 -89 ans	+ 90 ans	Total	%	% par rapport à la popul. de + 60 ans du secteur
Charly-sur-Marne		34	46	17	97	15,20 %	2,95 %
Château-Thierry		97	192	46	335	52,51 %	4,99 %
Condé-en-Brie		19	34	6	59	9,25 %	2,95 %
Fère-en-Tardenois		23	37	13	73	11,44 %	3,15 %
Neuilly-Saint-Front		9	18	4	31	4,86 %	1,49 %
Hors secteur		2	0	0	2	0,31 %	
Villers Coterets		6	12	3	21	3,29 %	
Sans renseignement	9	1	7	3	20	3,13 %	
TOTAL	9	191	346	92	638	100,00 %	

L'équipe du CLIC a accompagné 638 personnes, ce qui correspond à :

- 841 demandes
- 510 visites à domicile



Répartition du nombre de personnes aidées par tranches d'âge et par secteur



	< 60 ans	60 - 74 ans	75-89 ans	+ 90 ans	Sans renseignement	Total
Nombre de dossiers de demandes	0	263	451	119	8	841
Nombre moyen de dossiers de demandes par personne aidée	0,00	1,37	1,51	0,34	0,09	1,44
L'équipe du CLIC du Sud de l'Aisne a répondu à 841 demandes en 2019.						

ACTIONS COLLECTIVES REALISEES DANS LE CADRE DE LA CONFERENCE DES FINANCEURS PORTEE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTALES

L'équipe du CLIC a mis en œuvre deux actions proposées à des fins préventives.

Les marches bleues

Elle avait pour but d'encourager les seniors dans la pratique d'une activité physique régulière et adaptée. 5 marches ont été proposées sur 5 communes du PETR - UCCSA. Deux parcours étaient possibles : 4 Kms (adaptés aux PMR) ou 8 Kms. La manifestation s'est déroulée pendant la semaine bleue, à l'initiative du CLIC et de ses partenaires (CCAS, municipalités, EHPAD, Associations, PARA, ...).

220 personnes ont participé à cette manifestation, tout au long de la semaine.

Le café musical : « Souvenez-vous des paroles ! »

Elle avait pour objectif de permettre aux personnes âgées qui se sentent seule de rompre cet isolement en participant à une activité ludique mobilisant la mémoire. 5 cafés musicaux ont été proposés dans 5 communes du PETR – UCCSA.

Cette action a rassemblé **156** participants.

85 personnes ont répondu au questionnaire de satisfaction.
77 personnes ont déclaré être globalement satisfaites de cette animation contre 2 personnes peu satisfaites.

D'autres actions partenariales ont été réalisées, notamment avec le Conseil Départemental, les associations locales, la MDPH, la MAIA Aisne Sud ...

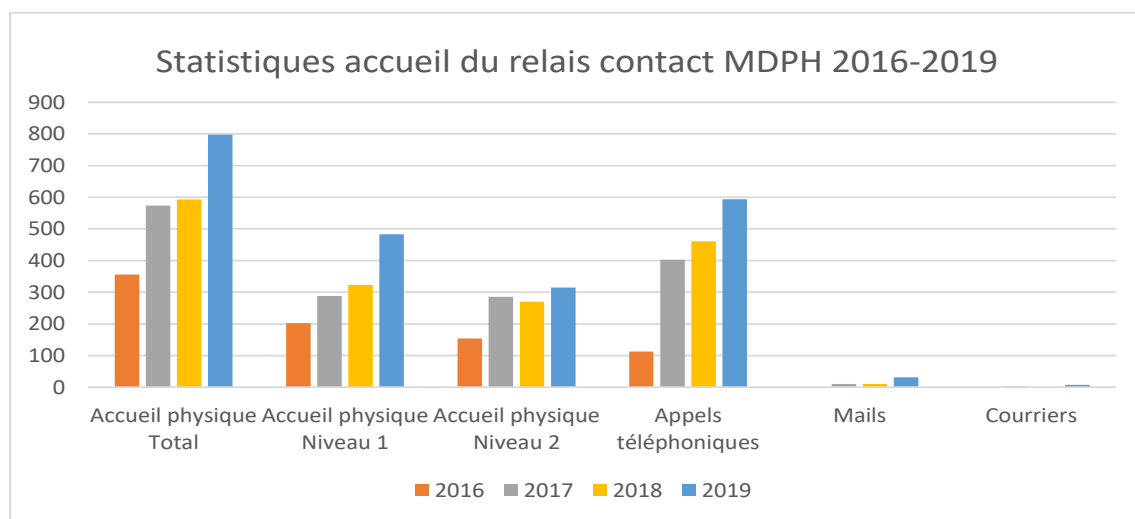
La démarche qualité a également été un thème travaillé ainsi que l'évaluation interne du service.



Depuis le 1^{er} Septembre 2016, la MDPH confie au CLIC du Sud de l'Aisne une mission d'information et d'orientation des personnes en situation de handicap. Un agent est mis à disposition pour assurer l'information et l'aide nécessaire, afin de compléter des dossiers de demandes de prestations tous les lundis sur rendez-vous.

Les personnes peuvent également bénéficier d'un accueil dans le cadre de la permanence d'accueil du CLIC du lundi au vendredi de 9h à 12h30. Cet accueil permet au public d'obtenir un premier renseignement, retirer un dossier et ou prendre un rendez-vous.

Au total, 798 personnes ont été accueillies avec ou sans rendez-vous (contre 593 en 2018). 1 392 entretiens (physiques et téléphoniques) ont été menés sur l'année 2019 (+ 32% par rapport à 2018).



Accueil réalisé par le CLIC du Sud de l'Aisne en 2019							
Accueil physique (nombre de personnes se présentant à un point d'accueil)			Accueil téléphonique (nombre d'appels téléphoniques)		Accueil mail (nombre de mails réceptionnés)	Accueil courrier (nombre de courriers reçus)	Communiquez-vous les coordonnées d'un référent de suivi du dossier à l'utilisateur ?
Nombre de personnes accueillies, quel que soit le niveau d'accueil	Dont niveau 1	Dont niveau 2	Nombre d'appels reçus téléphoniques	Nombre d'appels téléphoniques décrochés			
798	483	315	594	594	31	8	Non

2) La MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) Aisne Sud

Ce dispositif favorise le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, qui souffrent de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

La MAIA a pour mission de renforcer l'articulation des professionnels des champs sanitaire, social et médico-social qui travaillent autour de la personne et de ses aidants.

Une autre action présente dans la MAIA est la gestion de cas complexes qui permet aux usagers, dont le maintien à domicile s'avère extrêmement compliqué, de bénéficier d'un accompagnement au long cours.



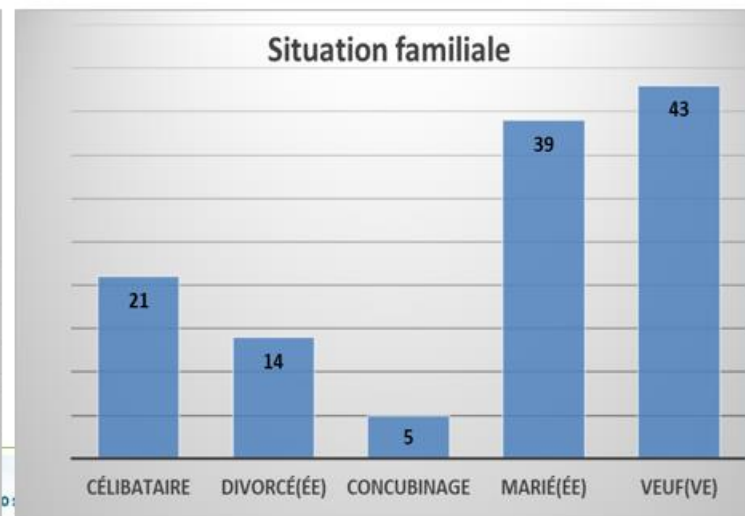
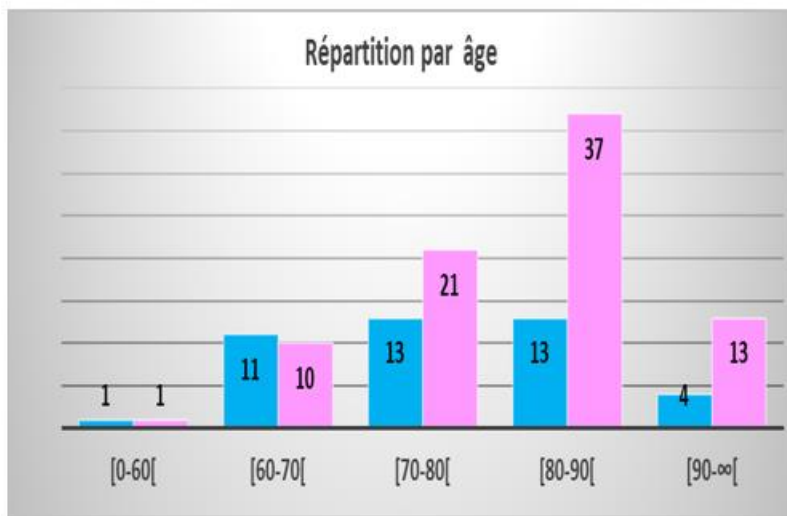
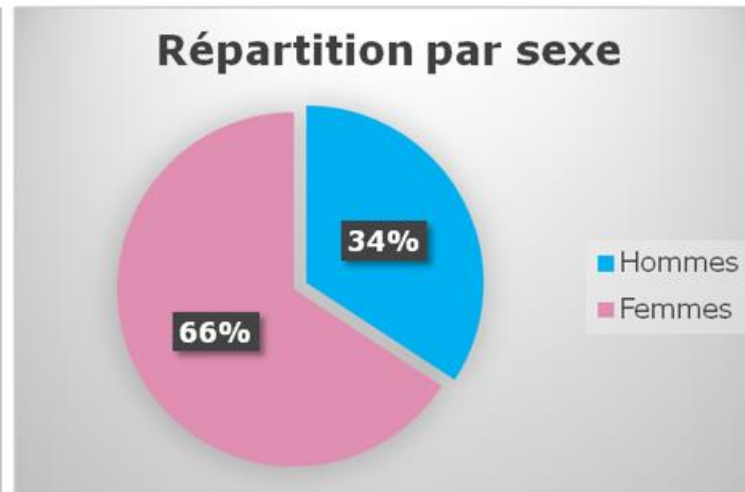
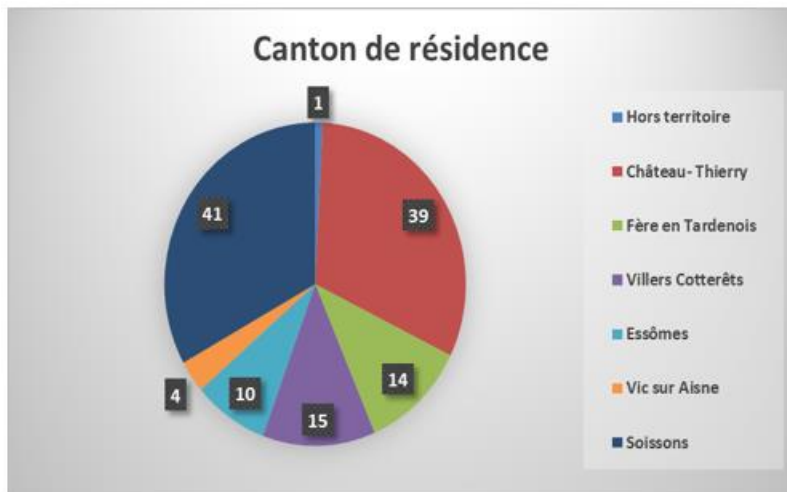
Nombre de personnes en file active :		TOTAL
Nombre de personnes accompagnées au 01/01/2019	76	123
Nombre d'entrées en 2019	47	

Nombre de personnes en file active étendue :		TOTAL
Nombre de personnes accompagnées au 01/01/2019	76	131
Nombre d'entrées en 2019	47	
Nombre de personnes n'ayant pas eu de 1ère visite à domicile en 2019	8	

Nombre de nouvelles personnes incluses en 2019 et qui bénéficient d'un accompagnement au long cours :	22
--	----

Nombre de personnes sorties de gestion de cas en 2019 :	23
--	----

Durée moyenne d'accompagnement en gestion de cas en 2019 :	728,75 jours
---	--------------



Il est à noter la participation à différents groupes de travail locaux (ex : contrats locaux de santé), départementaux (ex : harmonisation des pratiques en lien avec la gestion de cas), régionaux (ex : psychogériatrie) et nationaux (ex : chantiers nationaux).

Enfin, le rôle de la MAIA a permis de faire remonter des dysfonctionnements et des axes d'amélioration pour le territoire Aisne Sud.

LE PROGRAMME LIAISON ENTRE LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE RURALE (LEADER)

Il est un programme de l'Union Européenne destiné à soutenir des projets en zones rurales. La stratégie 2014-2020 est axée sur la **production et la consommation des richesses locales pour maintenir et créer de l'emploi sur le territoire.**

Une enveloppe de 1.8 millions d'euros a été attribuée au territoire sur plusieurs actions dont :

Fiche action n°1 : Développement et renforcement de filières locales dans les aspects de production, de transformation et de commercialisation

Objectifs :

- Renforcer les productions, développer les filières courtes
- Permettre un meilleur positionnement des acteurs dans le tissu économique local
- Maintenir et créer de l'emploi sur le territoire

Publics cibles (non exhaustif) :

- Artisans, commerçants et agriculteurs...

Types d'opération :

- Création et installation d'équipement de commercialisation, soutien à la filière bois-forêt, professionnalisation d'un réseau d'acteurs

Fiche action n°2 : Soutien à une économie de tourisme basée sur les ressources identitaires du Sud de l'Aisne

Objectifs :

- Soutenir le tourisme local et mettre en avant les richesses et le patrimoine naturel, culturel et historique du Sud de l'Aisne
- Favoriser les retombées économiques locales par une augmentation de l'activité touristique

Publics cibles (non exhaustif) :

- Association, maison du tourisme, acteurs économiques, collectivités

Type d'opération :

- Modernisation et développement d'activités et produits touristiques, amélioration et création d'hébergements et d'équipements touristiques

Fiche action n°3 : Implication, responsabilisation et information à la population.

Objectifs :

- Informer et responsabiliser les citoyens, en leur permettant d'être des acteurs et des ambassadeurs à part entière du territoire et de ses richesses locales
- Impliquer les citoyens dans le processus de développement pour qu'ils s'approprient le territoire notamment à travers leur consommation

Publics cibles (non exhaustif) :

- Association, collectivités, groupement...

Type d'opération :

- Actions de sensibilisation et de formation, soutien à l'implantation de lieux de mise en réseau, soutien d'actes citoyens

Plusieurs projets ont été accompagnés et votés en comité de programmation :

« 6ème fête des légumes anciens (Vie et Paysages), Fédération des acteurs touristiques (Maison du Tourisme les portes de la Champagne), Fonctionnement du GAL (PETR – UCCSA), Réhabilitation des salles d'eau des chambres de l'Hôtel de Baulne en Brie (Mairie de Vallées-en-Champagne), Développement des filières tourisme de mémoire et œnotourisme (Maison du Tourisme les portes de la Champagne), Castel-Plaisance (EURL Castel-Plaisance), Une vallée et des Hommes (Vallée du Surmelin).

Ils ont mobilisé **201 474.57 € de FEADER - LEADER.**

Enfin, le Comité syndical et le Comité de programmation LEADER ont voté la participation du Sud de l'Aisne au projet de coopération et d'évaluation avec les autres GALs Picards.

En effet, la coopération est un élément indissociable du programme LEADER et constitue l'un des outils fondamentaux pour enrichir la stratégie des territoires. L'objectif de la coopération est de créer et renforcer des partenariats afin de partager avec d'autres territoires sur des thématiques communes et de répondre voire de co-constituer ensemble des solutions.

De plus, la nécessité d'une dynamique de réseau sur des problématiques et des enjeux communs est apparue mais aussi l'obligation de réaliser les évaluations à mi-parcours et finale des candidatures LEADER.

La sensibilisation et l'information des partenaires sur le dispositif LEADER et la recherche de subventions mobilisables ont été des éléments de travail importants sur cette année.



Action pour fédérer et intégrer les acteurs locaux et touristiques - la Maison (...)

© MDT Les Portes de la Champagne



Une vallée et des hommes : projet de théâtre participatif porté par (...)

© PETR UCCSA



Réhabilitation des salles de bains, de la salle de réception et du bar de (...)

© PETR UCCSA



6e Fête des Légumes Anciens - porté par l'association Vie & (...)

© PETR UCCSA



Une activité touristique nautique avec bateaux électriques et point de (...)

© PETR UCCSA

CONTRAT DE RURALITE

Dispositif issu du 3e comité interministériel aux ruralités de mai 2016, le contrat de ruralité vise à coordonner les moyens techniques, humains et financiers pour accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle d'un bassin de vie.

Ce dispositif est copiloté entre l'Etat et le territoire (PETR – UCCSA).



En 2019, 2 projets ont été accompagnés : la création d'un groupe scolaire à Nogent l'Artaud et l'aménagement des bords de Marne à Château-Thierry, ont bénéficié d'un accompagnement

POLITIQUE REGIONALE D'AMENAGEMENT ET D'EQUILIBRE DES TERRITOIRES (PRADET)

Un nouveau projet de territoire régional va émerger avec l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Cette évolution induit la définition d'une nouvelle Politique Régionale d'Aménagement et d'Équilibre des Territoires (PRADET) pour la période 2016 – 2021.

9 espaces de dialogue ont été constitués au niveau régional dont l'espace de dialogue Aisne-Sud (Laon, Soissons, Sud de l'Aisne)

3 axes de développement ont été partagés par l'espace de dialogue Aisne-Sud et constituent le socle du cadre stratégique à savoir : **la mobilité** (ferré et routier notamment pour favoriser les échanges avec les territoires limitrophes), **l'économie** (Les parcs d'activités et réhabilitation de friches, Les centres villes et centres bourgs relais, Le tourisme) et **la résidentialisation** = besoins des résidents (L'habitat, le développement des quartiers de gare, accès aux soins).

Le PETR est donc un acteur de ce nouveau découpage Laon, Soissons, Sud de l'Aisne mais il est aussi actif dans les ateliers organisés par la Région afin de faire remonter la voix et les préoccupations du territoire.

En 2019, la maison de santé pluri professionnelle de Château Thierry a bénéficié d'un accompagnement financier.

FESTIVAL MUSIQUE EN OMOIS

Festival organisé tous les étés, dans une ville ou un village de chaque territoire. Il permet à tous les habitants d'accéder à la culture et de partager un moment convivial.

- 30 avril à Brasles : Soirée de lancement de programmation en collaboration avec La Biscuiterie : Tankus the Henge + rencontre avec le groupe Tankus the Henge et la classe de musique du Lycée Jean de La Fontaine
- Château-Thierry (quartier Vaucrises) 28 juin : Lycée Jean de la Fontaine, In the Can, Lehman Brothers
- Mézy Moulins 5 juillet : « Milonga de las Botellas, El Gato Negro
- Château-Thierry 13 juillet (hôtel de ville) : Space Alligators, Melvin DJ, Shake Shake Go
- Pavant 19 juillet : Famon Tapoul, Fat Bastard Gang Band,
- Coulonges-Cohan 26 juillet : Sam Sauvage, Collectif 13 avec chansigne,
- Mont Saint Père 2 août : Jukebox, Rafi Stolé, Yellbows,

FREQUENTATION

2019		
28/06	Château-Thierry (quartier Vaucrises)	500
5/07	Mézy-Moulins	800
13/07	Château-Thierry	3000
19/07	Pavant	750
26/07	Coulonges-Cohan	2200
2/08	Mont Saint Père	1300
		8550



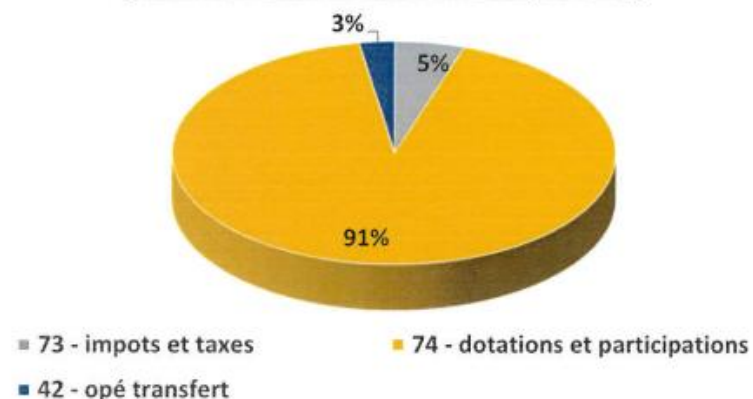
• **POLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE**

Pole administratif : Il est en charge de la gestion des affaires courantes, des finances, des ressources humaines et des actions liées à la réalisation des missions.

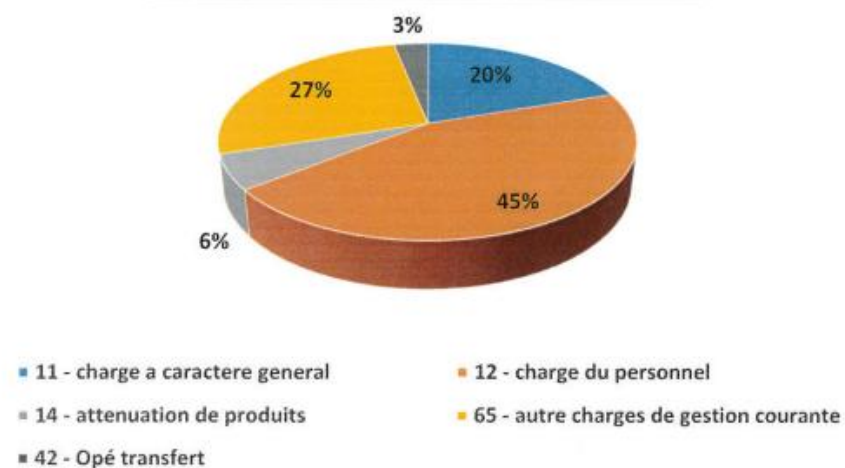
Le compte administratif 2019 présente **un excédent de la section de Fonctionnement de 322 568,32 € et un déficit de la section d'Investissement de 31 855,21 €**

	DEPENSES	RECETTES	TOTAL
Réalisations de l'exercice			
Section de Fonctionnement	1 633 093,98 €	1 828 567 84€	195 473,86 €
Section d'Investissement	90 605,25 €	68 134,06 €	- 22 471,19 €
Total	1 723 699,23 €	1 896 701,90 €	173 002,67 €
Reports de l'exercice N - 1			
Section de Fonctionnement		127 094,46 €	127 094,46 €
Section d'Investissement	9 384,02 €		- 9 384,02 €
Total report N - 1	9 384,02 €	127 094,46 €	117 710,44 €
Résultat d'exécution	1 733 083,25 €	2 023 796,36 €	290 713,11 €
Reste à réaliser en Investissement			
TOTAL CUMULE	1 733 083,25 €	2 023 796,36 €	290 713,11 €

C.A 2019 - Recettes Fonctionnement (1 829K€)



CA 2019 - Dépenses de Fonctionnement (1 633K€)



Au 13 décembre 2019 : 19 agents (TITULAIRES : 12 et NON TITULAIRES :7) ⇒ **ETP : 16,85**

	2017			2018			2019 (au 13 décembre)	
	titulaires	non titulaires	CUI	titulaires	non titulaires	CUI	titulaires	non titulaires
Catégorie A	4	7		3	3		5	4
Catégorie B	2			4			2	1
Catégorie C	7	2	0	6	2		5	2
<i>Sous total</i>	13	9	0	13	5	0	12	7
Total	22			18			19	

• **Communication** : la mission comprend la conception et la réalisation de supports de communication et d'identités visuelles, maintenance informatique en interne. La réalisation de prestations externes est possible.

• **Hébergement et entretien des locaux** : accueil, entretien et location des locaux : salles de réunions, salles de réception, cuisine équipée, hébergement (68 couchages au total répartis en 13 chambres collectives).



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - CODEV

Rendu obligatoire dans le PETR, le conseil de développement était déjà présent et actif au sein du Pays. Son règlement intérieur est intégré aux statuts du PETR. Il remplit une mission consultative auprès des élu(e)s du territoire. Il est un lieu d'expression et de dialogue entre des personnes d'horizons très divers qui expriment leurs idées, les mettent en étude et en débat. Ils réfléchissent sur des projets au profit du territoire et de ses habitants.

La CARCT a également l'obligation de créer son propre Conseil de Développement. Aussi, des réflexions sont engagées afin d'avoir une cohérence et une efficacité au service du territoire. L'animatrice est partagée entre les deux Codevs.

Président du Conseil de Développement Territorial du Sud de l'Aisne : Michel BAROUX.



MAISON DU TOURISME *LES PORTES DE LA CHAMPAGNE*

Le 12 juillet 2013, les élus de l'UCCSA ont voté la création de la Maison du Tourisme du Sud de l'Aisne. Il s'agit d'un Office de Tourisme intercommunautaire, né de la fusion des différents Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives existants sur le territoire, sous forme d'un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC). La Maison du Tourisme se constitue d'un comité de direction qui regroupe les élus et les prestataires touristiques du territoire. Il délibère sur toutes les questions intéressant le fonctionnement et l'activité de la Maison du Tourisme. L'objectif est de faire du Sud de l'Aisne une véritable destination touristique reconnue.



Le PETR - UCCSA possède la compétence de promotion et de développement touristique sur le territoire. Il a notamment pour mission la collecte et le reversement de la taxe de séjour.

⇒ **VOIR LE RAPPORT D'ACTIVITES DE LA MAISON DU TOURISME**

Pour l'année 2019, le PETR – UCCSA a collecté auprès des hébergeurs **96 892,95 € de taxe de séjour** qui ont été reversés à la Maison du Tourisme et au Conseil départemental au titre de la taxe de séjour additionnelle.

Pour rappel, le 12/04/18, le Comité syndical a voté la modification de la compétence « développement et promotion touristique » du PETR – UCCSA. L'Arrêté préfectoral du 14 juin 2013 qui actait la compétence développement et promotion touristique de l'UCCSA pour la :

- création, aménagement et gestion d'équipements touristiques et de zones touristiques déclarées d'intérêt communautaire,
- réalisation de la signalétique touristique,
- ingénierie et stratégie de développement touristique
- création et soutien aux actions de l'office de tourisme

A été redéfinie ainsi :

- ingénierie et stratégie de développement touristique
- création et soutien aux actions de la Maison du Tourisme

- Suite à la candidature retenue du PETR – UCCSA pour l'appel à Manifestation d'Intérêt Hauts de France le 19 novembre 2018 : « création d'espaces de rayonnement touristique contribuant à l'attractivité régionale », un travail collaboratif a été mené en 2019 avec la Maison du tourisme Les Portes de la Champagne et l'Agence Aisne Tourisme pour élaborer une stratégie touristique territoriale.

9 axes ont été définis :

Axe 1 : L'autre champagne, la quête du sens, des sens, du plaisir et des sensations :

Axe 2 : Investir l'axe Marne sous les angles Fluvestre et Fluvial

Axe 3 : Conforter, développer les grands sites actuels et potentiels du territoire

Axe 4 : Aménager des villes et villages de la route touristique

Axe 5 : Evénementiels :

Axe 6 : Autres pistes

Axe 7 : Réorganiser en interne la Maison du Tourisme grâce à une feuille de route claire et partagée

Axe 8 : Réorganiser en externe pour que la Maison du Tourisme pilote la stratégie de mise en marché du territoire

Axe 9 : Prendre la gestion de nouveaux outils innovants

Ce contrat permettra, sous réserve des conditions et de l'approbation de la Région, d'accompagner des projets touristiques sur le Sud de l'Aisne.

- Enfin, le PETR – UCCSA a accompagné et participé au projet du : Tourisme Ferroviaire de la Brie Champenoise à l'Omois (TFBCO) pour une circulation du public touristique sur la ligne ferroviaire entre Artonges et Montmirail

Annexe 1 : Périmètre du PETR-UCCSA

- **La Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne (C4)** a été créée le 31 décembre 1995.

Elle regroupe **21 communes** (Bézu-le-Guéry, Charly-sur-Marne, Chézy-sur- Marne, Coupru, Crouettes-sur-Marne, Domptin, Essises, La Chapelle-sur-Chézy, L'Épine-aux-Bois, Lucy-le-Bocage, Marigny-en-Orxois, Montfaucon, Montreuil-aux-Lions, Nogent-l'Artaud, Pavant, Romény-sur-Marne, Saulchery, Vendières, Veully-la-Poterie, Viels-Maisons, Villiers-Saint-Denis),

- **La Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT)** a été créée le 1^{er} janvier 2017.

Elle regroupe 87 communes des anciennes Communautés de Communes :

- **Secteur du Canton de Condé en Brie (4CB)** a été créée le 2 juin 1995. Elle regroupe **21 communes** (Barzy-sur-Marne, Celles-lès-Condé, Chartèves, Condé-en-Brie, Connigis, Courboin, Courtemont-Varennes, Crézancy, Dhuys-et-Morin-en-Brie, Jaulgonne, Monthurel, Montigny-lès-Condé, Montlevon, Pargny-la-Dhuys, Passy-sur-Marne, Reuilly-Sauvigny, Rozoy-Bellevalle, Saint-Eugène, Trélou-sur-Marne, Vallées-en-Champagne, Viffort),

- **Secteur de l'Ourcq et du Clignon (CCOC)** a été créée le 2 juin 1995. Elle regroupe **21 communes** : Armentières-sur-Ourcq, Bonnevalyn, Brumetz, Bussiares, Chézy-en-Orxois, Courchamps, Gandelu, Grisolles, Hautevesnes, La Croix-sur-Ourcq, Latilly, Licy-Clignon, Monthiers, Montigny-l'Allier, Neuilly-Saint-Front, Priez, Rozet-Saint-Albin, Saint-Gengoulph, Sommelans, Torcy en-Valois, Vichel-Nanteuil),

- **Secteur du Tardenois (CCT)** a été créée le 23 décembre 1996. Elle regroupe **20 communes** (Beuvarde, Bruyères-sur-Fère, Cierges, Coulonges-Cohan, Courmont, Dravegny, Fère-en-Tardenois, Fresnes-en-Tardenois, Goussancourt, Le Charmel, Loupeigne, Mareuil-en-Dôle, Nanteuil-Notre-Dame, Ronchères, Saponay, Sergy, Seringes-et-Nesles, Vézilly, Villers-Agron, Villers-sur-Fère),

- **Secteur de Château Thierry (CCRCT)** a été créée le 31 décembre 1995. Elle regroupe **25 communes** (Azy-sur-Marne, Belleau, Bézu-Saint-Germain, Blesmes, Bonneil, Bouresches, Brasles, Brécy, Château-Thierry, Chierry, Coincy l'Abbaye, Époux-Bézu, Épièdes, Essômes-sur-Marne, Étampes-sur-Marne, Étrépilly, Fossoy, Gland),